

10. DUAULT

Le centre-bourg de Duault s'organise historiquement autour de l'Église de Saint-Maudez et son ensemble paroissial. Son développement est contraint au sud par une topographie accentuée.

La requalification du bâti à l'est du centre-bourg, route des Manoirs, a pour vocation d'étoffer l'offre d'équipements et de services.

Afin de mettre en valeur les vues paysagères remarquables sur la vallée au sud du centre-bourg, la commune privilégie un développement au nord et a identifié des cônes de vue à préserver. À travers l'aménagement des espaces publics du centre, la réouverture d'une vue en belvédère sur la vallée est identifiée au droit de l'arrêt de bus existant, pouvant prendre la forme d'une déconstruction ou d'un bâti préservant une transparence sur la vallée.

Afin de conforter le tissu urbain traditionnel, les éléments architecturaux structurants du bourg doivent être préservés (ensemble paroissial, murets, constructions traditionnelles, ...) et une attention particulière est portée aux projets de réhabilitation du bâti existant, aux nouvelles constructions en dents creuses et aux extensions urbaines, notamment dans les secteurs de cônes de vue identifiés à l'OAP centre-bourg.

